Montréal, 31 octobre 2025

Par dépôt électronique (SDE)

Maître Carolina Rinfret
Secrétaire
Régie de l'Énergie
500, boul. René-Lévesque Ouest, 5e étage, Bureau
5.100 Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : **R-4293-2025**
Demande de révision de la décision D-2025-022 dans le dossier R-4270-2024 Phases 1 et 2
Notre dossier : 16001-05

Chère consœur,

Veuillez trouver ci-joint la demande de paiement de frais (DPF) d'Option consommateurs (OC) dans le dossier mentionné en rubrique.

Vous constaterez que cette DPF est 38,9% plus basse que le budget d'OC. Cette baisse s'explique par le fait qu'OC a décidé de mettre fin à son intervention (C-OC-0003).

Même si elle n'a pas participé à l'audience de cette cause, OC estime qu'elle a contribué au débat en se penchant sur l'enjeu des tarifs provisoires, en participant à la rencontre préparatoire du 29 avril 2025 et en déposant des conclusions détaillées de 10 pages (C-OC-0004). Il est à noter que les 3 heures de présence à la rencontre préparatoire ont été réparties dans les dossiers R-4293 et R-4295.

OC soumet respectueusement que les représentations qu'elle a faites seront utiles au délibéré de la Régie et que sa DPF est donc pleinement justifiée.

En espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos cordiales salutations.

GRAVEL BERNIER VAILLANCOURT

Éric McDevitt David
edavid@gbvavocats.com

EMD/jt

p.j. Demande de paiement de frais